

Intervention pour la CGT de Christine CANALE

Sur l'avis : La Crise : Quelles mutations pour l'économie Rhône-Alpes

Plénière du 23 mars 2010

Dès début 2009, à partir des réalités d'une crise économique, financière, sociale dégradant fortement l'économie rhônalpine, ses activités et ses emplois, le CESR décide de s'autosaisir avec sa commission économie, emploi.

Ce travail des trois collèges permet de mesurer les effets de la crise, les contradictions auxquelles nous sommes confrontés et pointe des pistes de réflexions, d'actions relatives aux nécessaires conduites de changement, mutations et évolutions à venir.

Cet avis porte analyse du réel, ancre perspectives et démarche anticipative. Pour en apprécier la pertinence, il faut aussi le replacer dans cette 1^{ère} étape en interaction avec la contribution du CESR touchant à la préparation et à la tenue des EGI. Nous sommes dans ce même fil conducteur, sur un travail en poursuite des commissions 1, 3 et 9 du CESR, du Comité de Pilotage EGI, et du groupe outils et financements, le tout s'inscrivant pour la 2^{ème} étape avec la prochaine élaboration du SRDE de Rhône-Alpes.

La CGT n'a pas ménagé ses efforts, son implication aux différents niveaux pour porter ses propositions économiques, sociales, et financières. Elles sont bien sûr accrochées aux questions du travail de sa transformation, de la place et la reconnaissance, des capacités humaines dégagées des normes sociales techniques et financières actuellement imposées, de la valeur des hommes et des femmes qui contribuent à la création de richesses et doivent en avoir un juste retour. Elles sont portées dans l'interdépendance de l'économie et du social.

La notion de la réponse aux besoins sociaux, de l'intérêt général est pour nous une question fondamentale et porte aussi conception de la société, d'une économie de croissance d'activités, créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement, génératrice d'une juste répartition des revenus. On ne peut plus désormais méconnaître que cette crise systémique résulte de deux décennies de déflation salariale, de récession sociale et d'une pression sans précédent sur les activités productives au profit d'une financiarisation accrue de l'économie. Ainsi, il y a donc nécessité de réévaluer dans les mécanismes économiques, la part que l'on consacre à cette reconnaissance du travail.

Comme le pointe notre avis : "cette crise sera-t-elle porteuse d'un changement de cap inévitable dès lors où nous sommes passés à côté de la catastrophe intégrale" ?

"En tirerons-nous les leçons et dès lors, serons-nous capables de sortir des comportements des stratégies ayant abouti à cette situation".

Il y a tout lieu de s'inquiéter, sur les comportements qui perdurent (après la pluie vient le beau temps !!) et sur les résistances au changement.

L'une des dimensions de ce problème concerne plus particulièrement l'usage des fonds, des ressources des entreprises. Et 2008, 2009, montrent que les grandes entreprises continuent de privilégier la rémunération des actionnaires aux dépens de l'emploi, des salaires, de l'investissement productif. De 2000 à 2008, cette part de rémunération augmente considérablement de 18,2 à 26,9 %, au détriment des salaires bruts qui passent de 41,9 % à 37,4 % des cotisations sociales qui baissent de 15 à 12 %, des impôts sur les entreprises de 8,4 % à 7,5 %.

Entre 1984 et 2008, les prélèvements sociaux et fiscaux diminuent de 23,5 à 17,5 %.

Ce n'est donc pas "le poids des prélèvements sociaux" qui pose problème. Dans les faits, ce sont les dividendes qui constituent la première charge qui pèse sur la production et les services.

Ils ont augmenté de 9,3 % en 2008 et dépassent désormais le ¼ de la richesse produite par les entreprises. Ils sont supérieurs aux investissements, cotisations sociales des employeurs et aux impôts à la production réunis (242 milliards contre 212 milliards).

Certes la distribution des dividendes est un phénomène très concentré sur les grands groupes, mais leur comportement financier imprime des contraintes de plus en plus fortes sur le tissu des PME-PMI dépendantes de ces donneurs d'ordre.

Deuxième constat, si les entreprises ont repris le chemin de l'endettement bancaire, ce n'est pas pour financer un accroissement des investissements mais les placements financiers et les restructurations. Ce n'est pas moins de 109 milliards d'euros au titre d'intérêts d'emprunt qui ont été versés pour acquérir des actifs financiers. C'est sur ce type de comportement, de stratégies qu'il faut se réinterroger sans attendre !!! Et oser nous déporter du prisme de la concurrence, de la compétitivité, du marché comme seul régulateur de l'économie.

Au moment où le CESR porte réflexions et propositions sur outils et financement avec création d'un pôle de financement public / privé, d'un fonds régional pour l'investissement, d'une mobilisation de l'épargne via un livret industrie, etc.... il serait parfaitement indécent que certains continuent de privilégier les marchés financiers, la rentabilité financière à court terme, alors que d'autres : institutions financières, politiques publiques et même les salariés - consommateurs consacrent du crédit, des fonds publics, de l'épargne au développement d'une économie durable.

De la même façon, l'avis a pointé fort justement le fait que "les salariés subissent les effets de la crise sans qu'ils puissent peser sur les décisions : éloignement des centres de décisions, régulation à des niveaux éloignés, etc.... C'est bien dans l'entreprise, que l'activité économique se concrétise, que les investissements sont réalisés, que les emplois sont créés ou supprimés, que les salaires et les conditions de travail sont déterminés, que les droits des salariés sont ou pas respectés.

Cela met en lumière un sérieux problème sur la prise de décisions stratégiques dans la gestion des entreprises, comme dans la reconnaissance des ressources humaines. Pour la CGT, parmi les mutations à opérer, le collectif de travail, avec de nouveaux droits d'intervention, doit prendre une place décisive dans la gouvernance des entreprises et plus largement à l'échelle des territoires, où politiques publiques, institutions agissent de concert sur l'économie et le social.

Nous notons avec satisfaction, que l'avis approche, la nécessité d'un dialogue social plus conséquent dans les entreprises et au plan territorial en préconisant sa transformation en un dialogue stratégique. Cette nouvelle notion, au-delà d'un débat consultatif auprès des partenaires sociaux, peut, de notre

point de vue, trouver expérimentation concrète au sein des comités stratégiques de filières, des comités interentreprises entre Donneurs d'Ordre et Sous-traitants, instances retenues par les EGI en Rhône-Alpes.

Deuxième sujet de satisfaction, l'avis repositionne l'emploi, la formation en terme de trajectoire sécurisée tout au long de la vie, sans rupture et avec transférabilité, rejoignant en cela notre conception de la sécurité sociale professionnelle. Il s'agit bien de redonner place au travail, à sa reconnaissance et à son sens... et comme l'avis le préconise, considérer le salarié comme acteur stratégique, en lieu et place du salarié obstacle et variable d'ajustement.

Nous retrouvant pleinement dans ces conceptions, le champ des préconisations sur formation et savoir-faire ouvre des possibilités pour lier économie - emploi - formation, coupler industrie - service, mutualiser, développer les transversalités, les formations multidisciplinaires.

L'objectif étant de répondre aux mutations technologiques à venir, sans rien concéder aux nouveaux besoins sociaux et tout ce qui a trait aux mutations de la société, en développant des services solidaires.

Ainsi le pacte régional formation - compétences - emploi doit constituer les bases du prochain SRDE et CPRDF, un des défis auxquels les partenaires sociaux vont s'atteler dans les mois à venir.

Pour terminer par une touche d'actualité, l'avis pointe qu'en France, décision a été prise de privilégier l'investissement plutôt que la consommation par l'augmentation du pouvoir d'achat. Mais cette option a du mal à résister à la réalité des faits.

Tous les observateurs économiques et sociaux indiquent que le niveau des investissements pour 2008 / 2009 est catastrophique et qu'il va donc falloir attendre 2011 pour entrevoir un effet possible sur l'emploi, de même qu'aujourd'hui les secteurs liés notamment à la consommation sont ceux qui entrent massivement dans une situation de crise comme par exemple tout le petit commerce, enfin l'inquiétude grandit avec l'arrivée en très grand nombre de chômeurs de longue durée ouvrant ainsi en grand, les portes de l'exclusion pour de nombreuses familles rhônalpines.

Tout porte donc à croire que c'est dans la conjonction des deux que réside la solution et non dans un positionnement archaïque comme le développe certain en resserrant le discours sur la faute aux 35 heures et à la retraite à 60 ans ; discours qu'apprécieront, sans aucun doute, les 356.492 chômeurs dans notre région avec notamment un chômage de longue durée qui a augmenté de 40 % en un an.

C'est bien au service d'une politique économique et sociale moderne que s'exprime aujourd'hui dans notre pays des centaines de milliers de manifestants dans l'action nationale interprofessionnelle sur les retraites, l'emploi et le pouvoir d'achat.

Les appréciations que nous avons choisi de porter sur l'avis, sont forcément sélectives et limitées. Ceci dit, cela ne veut pas dire que nous n'apprécions pas les autres sujets abordés. Nous considérons que cet avis est fouillé, reflet de la diversité d'opinions, de contributions. Une vraie élaboration collective de toute la commission 1 pendant près de 15 mois, sous la houlette d'un Président très impliqué et attentif aux propositions faites par la commission. C'est dans cet état d'esprit, que nous souhaitons continuer à nous impliquer pour la 2^{ème} étape des travaux économiques de la commission 1.

Vous l'aurez compris, la CGT votera l'avis.